

Compte-rendu du Conseil Municipal Séance du 16 Octobre 2018

Convoqués le 08/10/2018

Affiché le 22/10/2018

Le seize octobre deux mil dix-huit, à vingt heures quinze, les membres du Conseil Municipal de la commune de La Dorée, régulièrement convoqués, se sont réunis à la Mairie, sous la présidence de M. Patrick LEMAITRE.

Présents : M. Patrick LEMAITRE, Maire.

Mrs Guy COCOGNE et Bernard LÉVÊQUE, Adjoint.

Mmes et Mrs Christophe MARCHAND, Gérard BOITTIN, Céline GESLIN, Marie-Thérèse CHEMIN, Elaine PERRIGOT, Jacques LEMONNIER, Aline RONCERAY, Régis BOITTIN.

Conseillers Municipaux formant la majorité des membres en exercice, conformément aux termes de l'article L.211-11 du code des Communes.

Absents et excusés : M.

Secrétaire de séance : Mme. Aline RONCERAY.

Aucune observation n'est présentée et le compte-rendu de la dernière séance est signé par tous les membres présents.

2018-06-02 – Rapport annuel du délégataire – Service eau potable SENOM – Année 2017

Le Maire présente au conseil le rapport sur le prix et la qualité de l'eau pour l'exercice 2017 : évolution de la population desservie, nombre d'habitants, volumes, longueur du réseau...

Le conseil municipal prend acte de ce rapport.

2018-10-03- Projet de normalisation des adresses

Le Maire rappelle au conseil que, lors de la précédente séance, il avait décidé de prendre le temps de la réflexion quant à la réalisation, en interne, de la normalisation des adresses.

Compte-tenu du coût proposé par La Poste pour réaliser la normalisation des adresses avec un travail semi effectué (pas de visite de terrain, saisie de fichier uniquement), le Maire propose de réaliser ce travail en interne.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

*est bien conscient de la nécessité de réaliser la normalisation des adresses sur tout le territoire de la commune

*DECIDE de réaliser ce travail en interne, en découpant le territoire en 5 et d'attribuer chaque lot à une équipe : Régis et Aline - Christophe et Jacques - Gérard et Elaine - Guy et Marie-Thérèse - Bernard et Céline

Une liste de critères pour nommer chaque adresse va être dressée pour que la normalisation respecte ces critères sur tout le territoire de la commune.

Ces critères et le plan de la commune vont permettre à chaque équipe de travailler sur ce projet.

Il serait souhaitable que chaque équipe dépose sa proposition de normalisation des adresses de son secteur en mairie pour la fin de l'année et permettre une saisie du fichier dès le printemps.

Ce fichier sera validé par le Conseil avant d'être transmis aux différentes administrations.

Adopté à l'unanimité.

La séance est levée à 21 heures 50.